



MANDAT POUR LA DEMATERIALISATION

Déclaration à transmettre à OGA FRANCE PARTENAIRE pour l'application des articles 1649 quater E et 1649 quater H du CGI.

Je soussigné(e),
agissant en qualité de
pour l'entreprise

adhérente à l'Organisme Mixte de Gestion Agréé OGA FRANCE PARTENAIRE,

déclare que l'entreprise identifiée ci-dessus a choisi de télétransmettre ses déclarations de résultats ainsi que tous documents annexes les accompagnant (y compris les informations complémentaires) à la DGFIP par l'intermédiaire de OGA FRANCE PARTENAIRE ou par l'intermédiaire du partenaire EDI choisi par ce dernier.

Dès lors, le présent document vaut mandat de l'entreprise à l'Organisme Mixte de Gestion Agréé pour accomplir en son nom toutes formalités nécessaires à sa souscription à la procédure TDFC.

Le à

Signature et cachet de l'entreprise